



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

24 mai 2024



# Nos intervenants



**Robert Peugeot**  
Président du Conseil  
d'administration



**Bertrand Finet**  
Directeur général



**Sébastien Coquard**  
Directeur général adjoint



**Sophie Vernier-Reiffers**  
Secrétaire générale



**Jean-Baptiste Molmy**  
Directeur juridique



**Dominique Netter**  
Présidente du Comité de la  
Gouvernance, des Nominations  
et des Rémunérations

The Peugeot lion logo is a stylized, blue-toned profile of a lion's head, facing right. It is positioned on the left side of the slide, partially overlapping a dark blue vertical bar and a lighter blue horizontal bar. The lion's mane is depicted with flowing, curved lines.

# **Peugeot Invest : rappel historique**

# Peugeot Invest, société d'investissement cotée



1989



Introduction en bourse

Un horizon  
d'investissement



à long terme

Un  
actionariat



stable

L'automobile

au cœur de l'activité



20%



de flottant depuis  
l'introduction en bourse

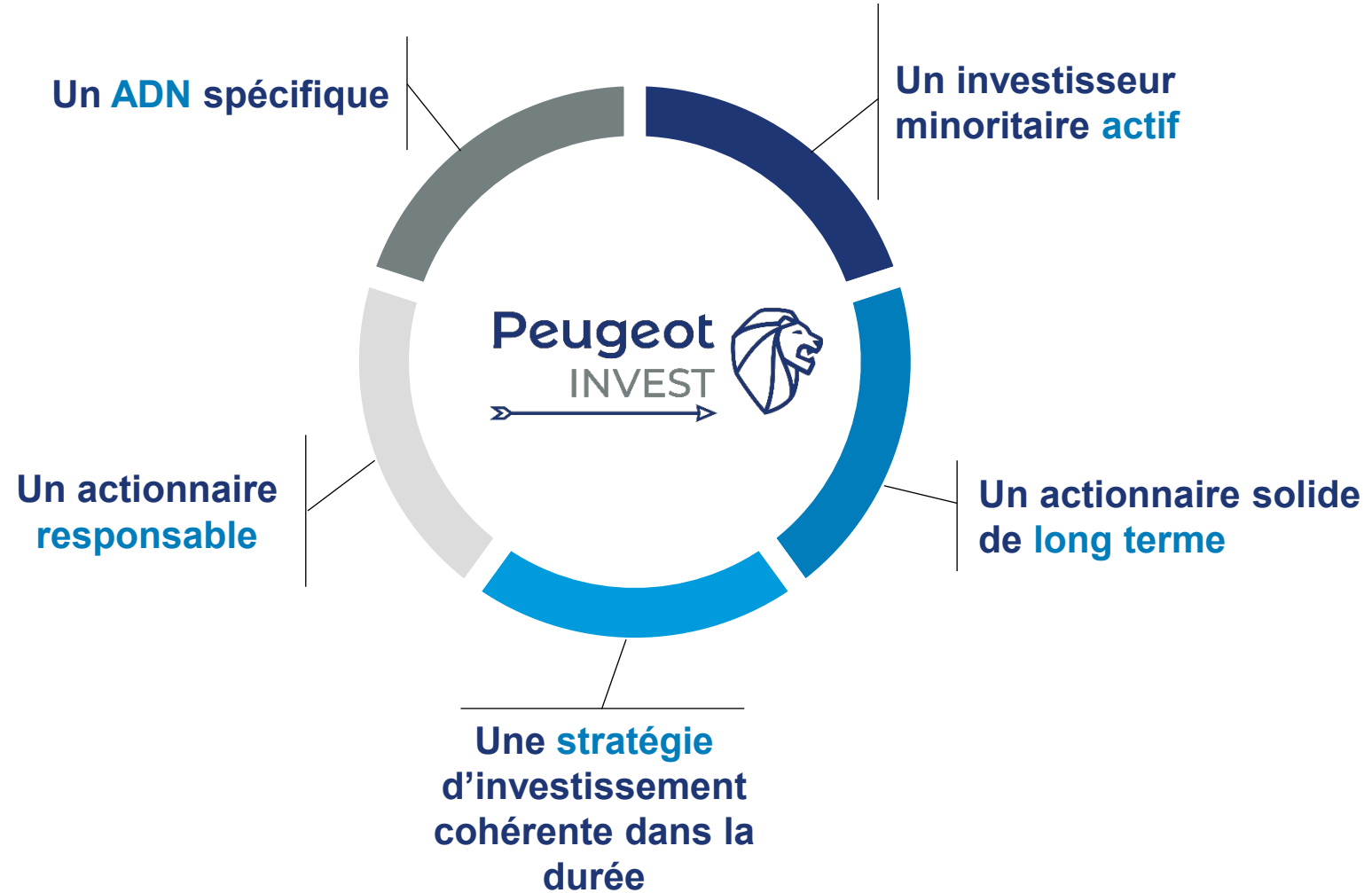
Une stratégie  
d'investissement



diversifiée

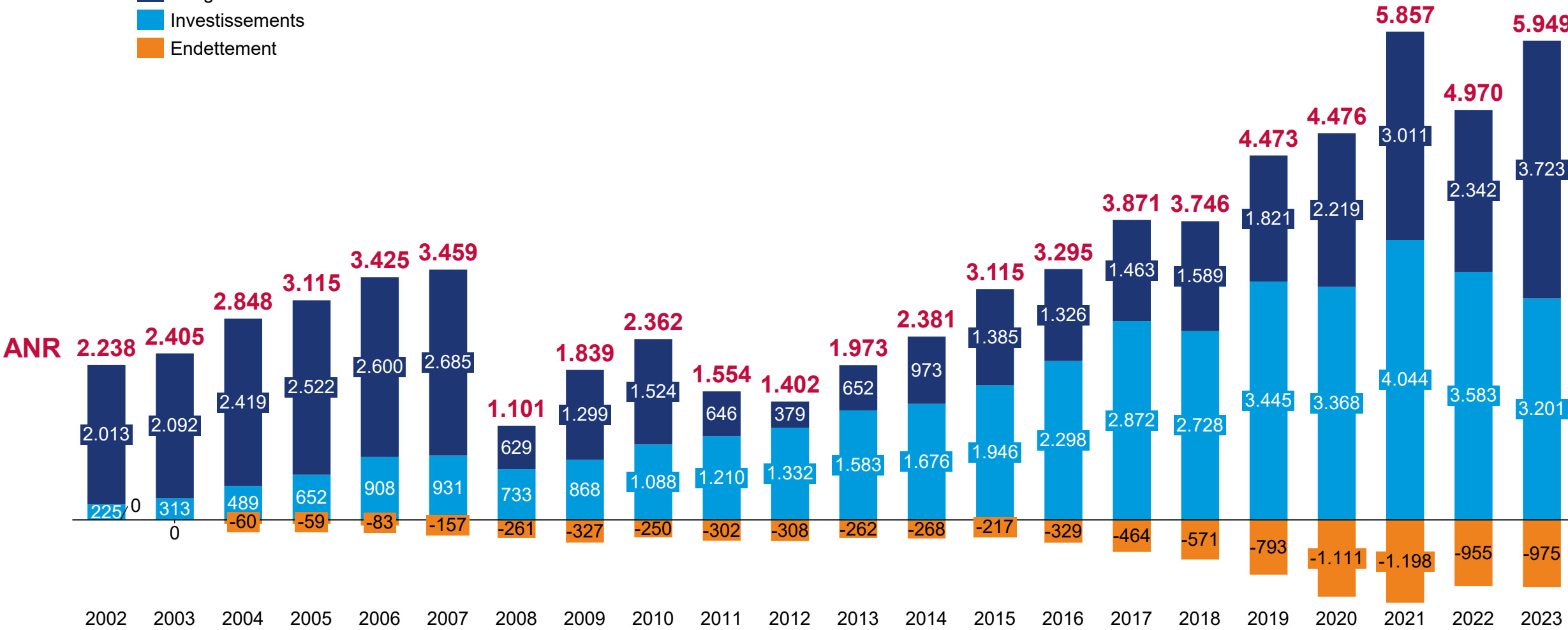


# Notre philosophie d'investissement



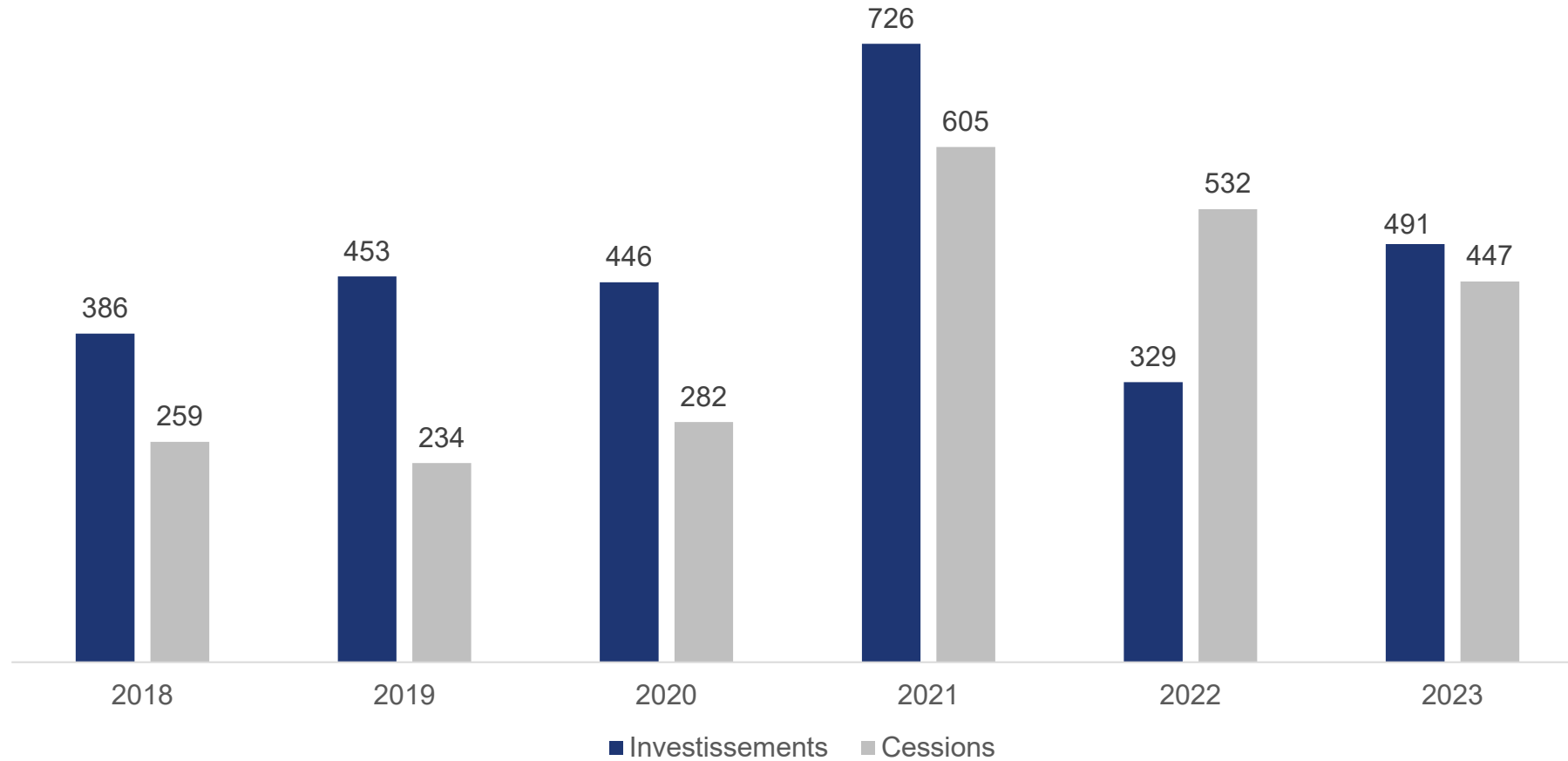
# Evolution de l'ANR sur longue période

- Peugeot 1810
- Investissements
- Endettement



# Rotation des actifs au fil des ans

(en M€)



\* 2021-2023 Cessions d'investissements par rapport à la valeur de l'Actif brut des investissements à la fin de 2020



# Peugeot Invest en 2023



# Performance 2023

**+21,1%**

---

**PERFORMANCE  
2023 DE L'ANR\***

**5,9**Mds€

---

**ANR**

238,7€ / ACTION

**13%**

---

**LOAN TO  
VALUE**



# Performance 2023

## Surperformance de Stellantis

+ 59,4%



## Résilience du portefeuille

- Performance des actifs cotés
- Résilience des fonds de capital-investissement
- Cession de notre participation dans Orpea
- Crise du secteur immobilier

## Gestion active du portefeuille

5

NOUVEAUX  
INVESTISSEMENTS

5

CESSIONS

1

RÉORGANISATION  
CAPITALISTIQUE





# Peugeot 1810

# Excellents résultats de Stellantis en 2023

Une performance opérationnelle remarquable

**12,8%**

MARGE  
OPÉRATIONNELLE  
COURANTE

Un retour aux actionnaires en hausse

**6,6 Mds€**

DE RETOURS AUX  
ACTIONNAIRES

**300 M€**

DIVIDENDES  
PERÇUS PAR  
PEUGEOT 1810

Partenariat stratégique avec Leap Motors

**+59,4%**

PERFORMANCE  
BOURSIÈRE



# Forvia, une année de transition

Performance financière en progression

Accélération du désendettement

Plan de compétitivité en Europe

**5,3%**

MARGE  
OPÉRATIONNELLE  
COURANTE

**1 Md€**

REDUCTION DE  
DETTE



**2,1x**

RATIO DETTE  
NETTE/EBITDA

**190 M€**

SYNERGIES DE COÛTS NETTES  
CUMULÉES FIN 2023





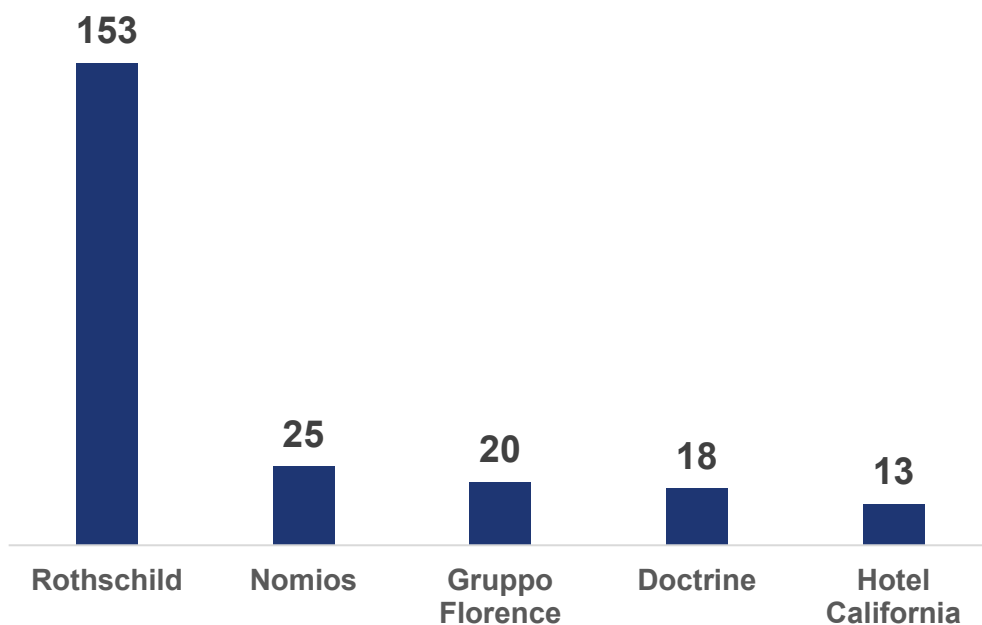
# **Nos investissements diversifiés**

# Une activité soutenue en 2023

De nouveaux investissements prometteurs et des cessions externalisant des performances élevées

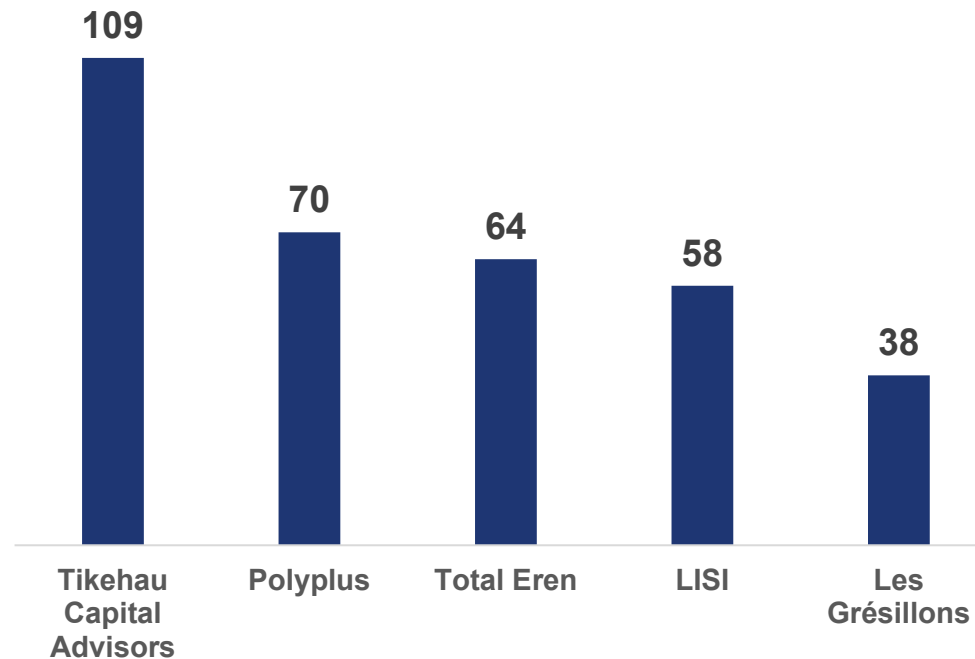
## Nouveaux investissements

(en M€)



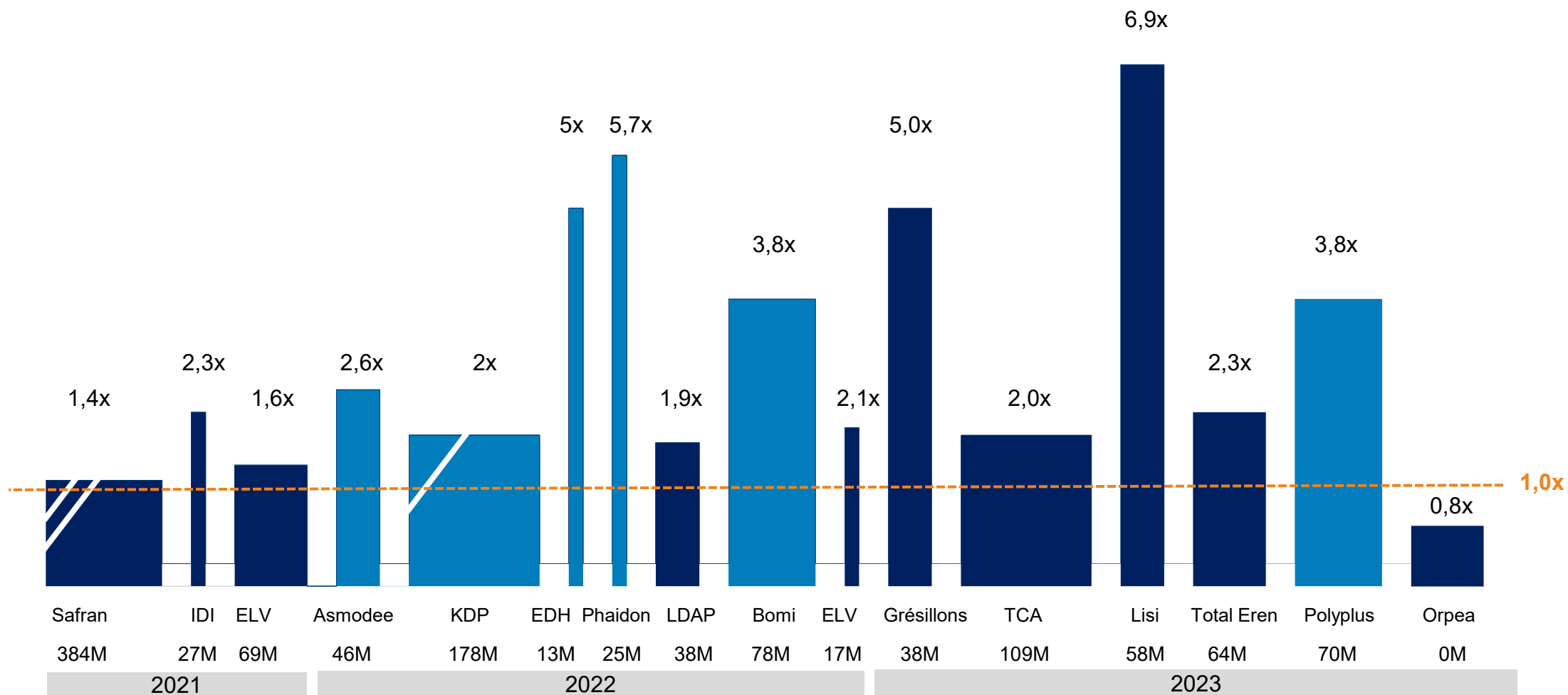
## Sorties\*

(en M€)



\*Montants encaissés en 2023

# Des cessions significatives générant des performances élevées





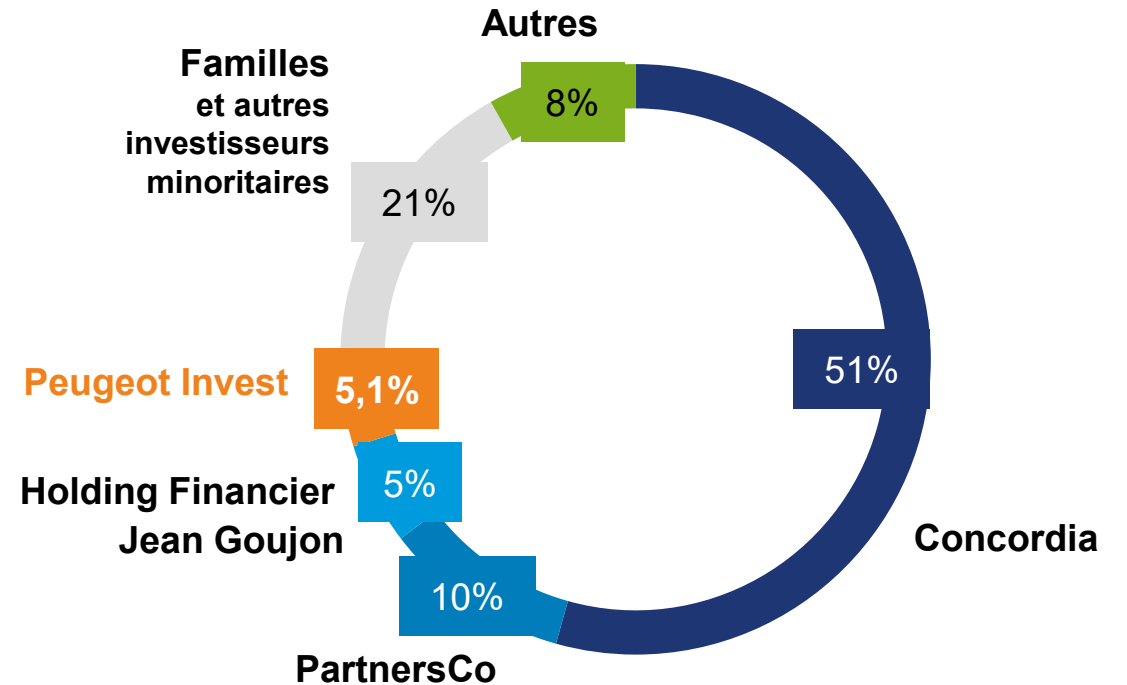
<b>Montant investi</b>	<b>153 M€</b>
<b>% capital</b>	<b>5,1%</b>

### 3 métiers complémentaires

Conseil financier

Banque privée et gestion d'actifs

Merchant Banking (capital-investissement et dette privée)



# Poursuite de notre stratégie de co-investissements

## Cybersécurité



**Nomios**

**25 M€**

*Keensight*

## Digitalisation



**Doctrine**

**18 M€**

*Summit Partners*

## Luxe



**Gruppo Florence**

**20 M€**

*Permira / VAM*

# 184 M€ engagés dans 16 fonds

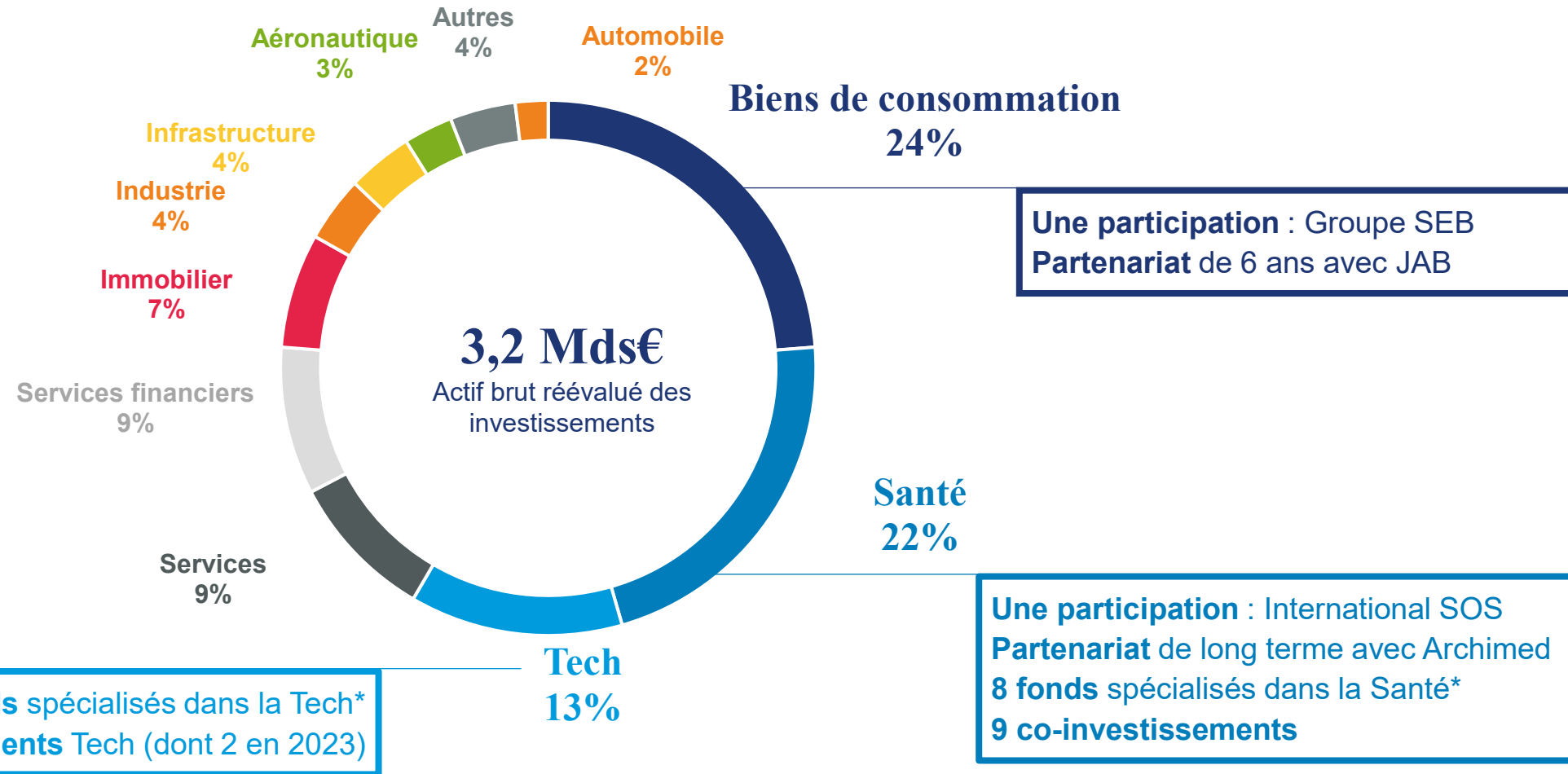
	Growth tech	Capital transmission (LBO)	Impact	Autre
Etats-Unis	 	  		
Europe	 	  	 	
Global				

● Nouveaux partenariats



Note: Deux engagements avec Montefiore en 2023 : Montefiore VI et Montefiore Expansion I

# Les investissements diversifiés au 31/12/2023



# Nos avancées ESG

# Actions clés de la feuille de route ESG 2021-2023

**1** Création d'un Comité de développement durable émanant du Conseil d'administration

**2** Mise à jour de la grille d'analyse préinvestissement

**3** Critères de rémunération ESG individuels (DG, collaborateurs)

**4** Calcul du bilan carbone (y compris sur les investissements) et plan d'actions

**5** Formation des collaborateurs et administrateurs

**6** Mise à jour annuelle de la politique de vote y compris sur l'ESG

**7** Refonte du Code Ethique (Sapin II)

**8** Systématisation d'échanges ESG avec les sociétés

# Bilan carbone – holding et investissements

## Bilan carbone de la holding : 1,2 k teq CO<sup>2</sup>

- Des émissions principalement liées à l'achat de services et aux déplacements professionnels
- Un plan de réduction de 6,6 % par an des émissions pour une trajectoire compatible avec les Accords de Paris
- Un plan de compensation avec l'acquisition de crédits carbone pour couvrir 5 ans d'émissions



## Bilan carbone des investissements : 28,2 M teq CO<sup>2</sup>

- Un bilan carbone réalisé par une grande partie de nos actifs ce qui fiabilise l'information
- Les trois plus gros contributeurs : Stellantis, Seb et Forvia
- Un plan de réduction qui vise notamment à intégrer le climat en pré-investissement et poursuivre le dialogue avec nos actifs pour s'assurer de la réduction de leurs émissions

# Nouvelle feuille de route ESG pluriannuelle (2024 – 2026)

**Construite à partir :**

- **d'un benchmark de sociétés comparables**
- **des attentes des collaborateurs et des administrateurs**
- **des questions des agences de notation.**

**Elle s'appuie sur 3 piliers :**

**1** Intégration de l'ESG dans le cycle d'investissement

**2** Développer une culture ESG

**3** Déployer des pratiques RSE internes

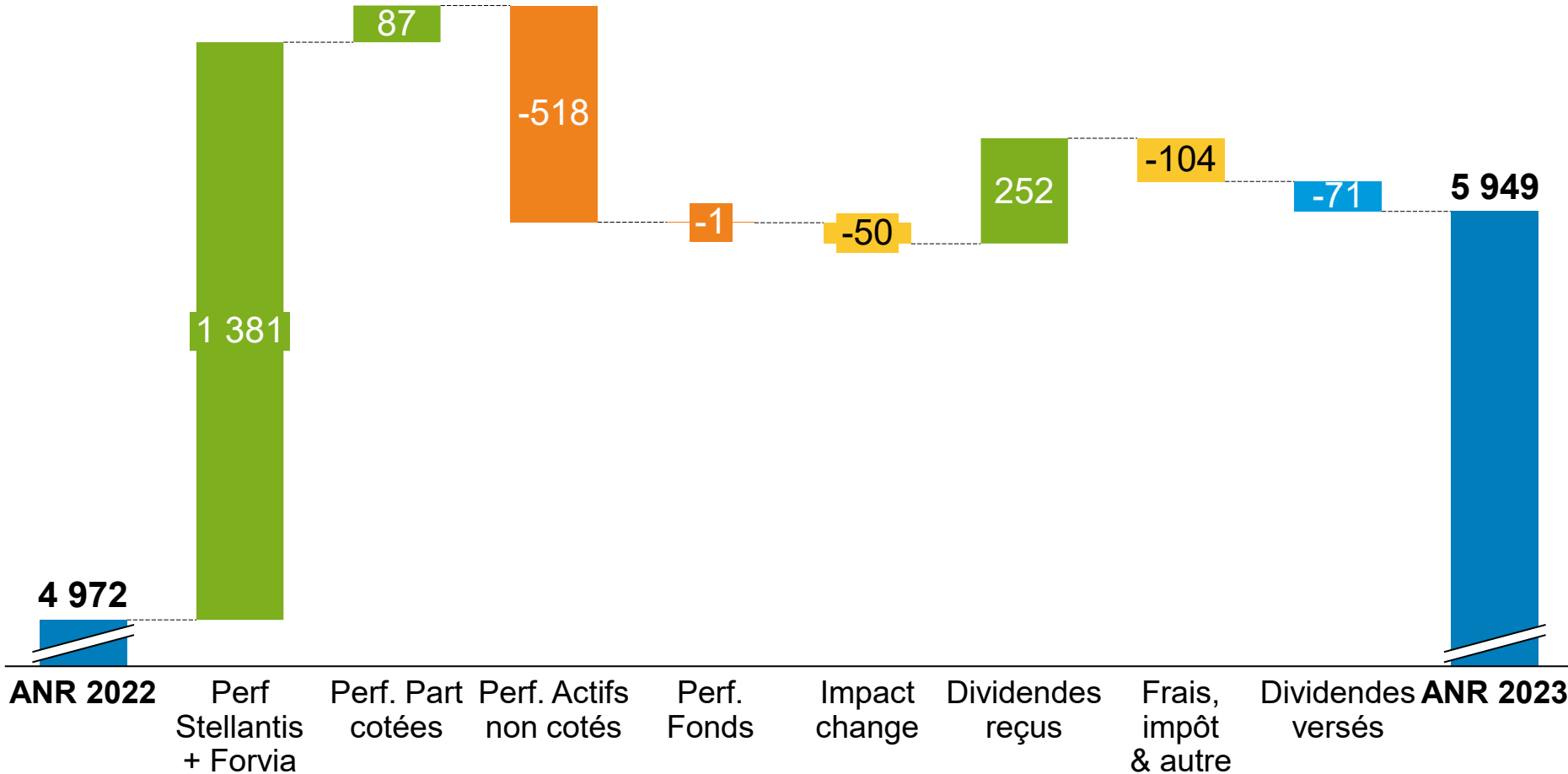




# Performance financière 2023

# Performance de l'ANR en 2023

(en M€)



**238,7€**  
ANR / action

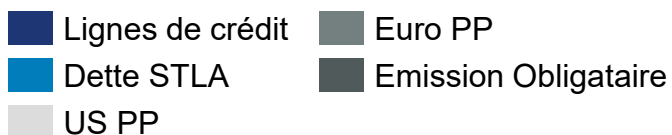
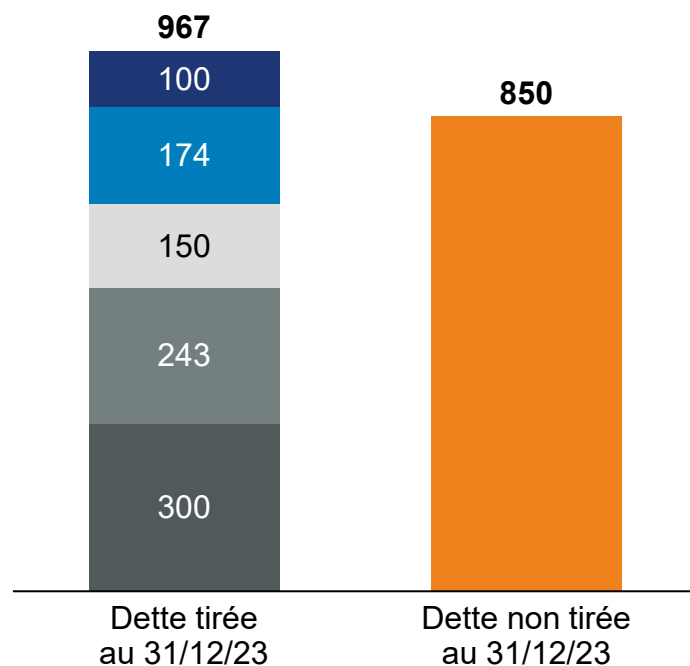
**21,1%**  
Performance de l'ANR\*



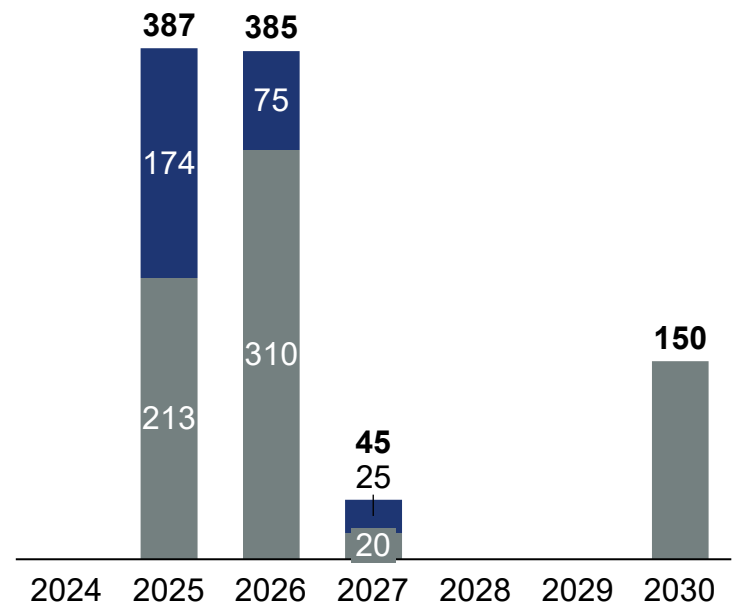
\* Performance de l'Actif net réévalué dividendes inclus

# Une dette nette de 858 M€, diversifiée, à taux fixe, avec une capacité disponible importante

## Une dette brute diversifiée



## Maturité de la dette tirée



## — Chiffres clés

**850 M€**  
DETTE NON TIRÉE

**97,5 %**  
DETTE TIRÉE À TAUX FIXE

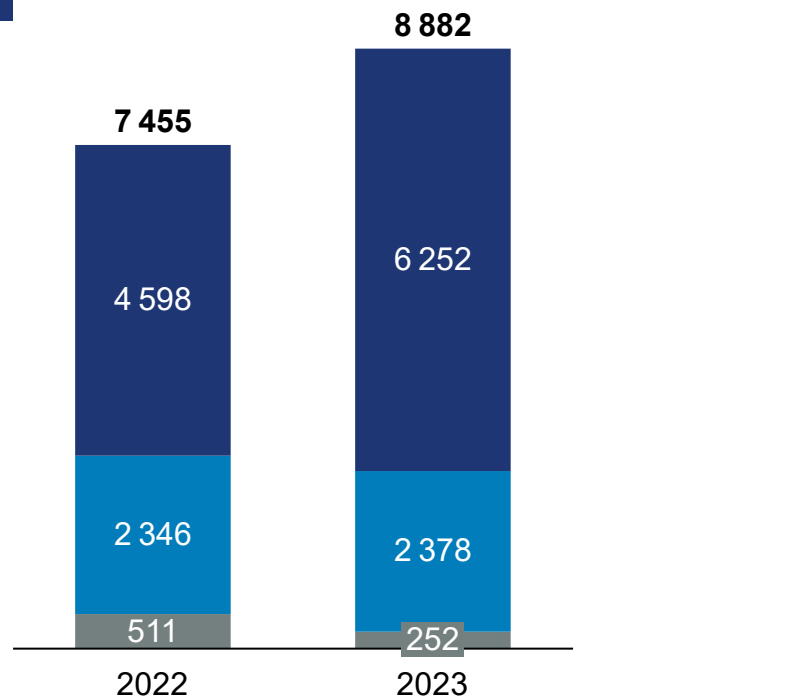
**13 %**  
LOAN TO VALUE

**36 %**  
GEARING



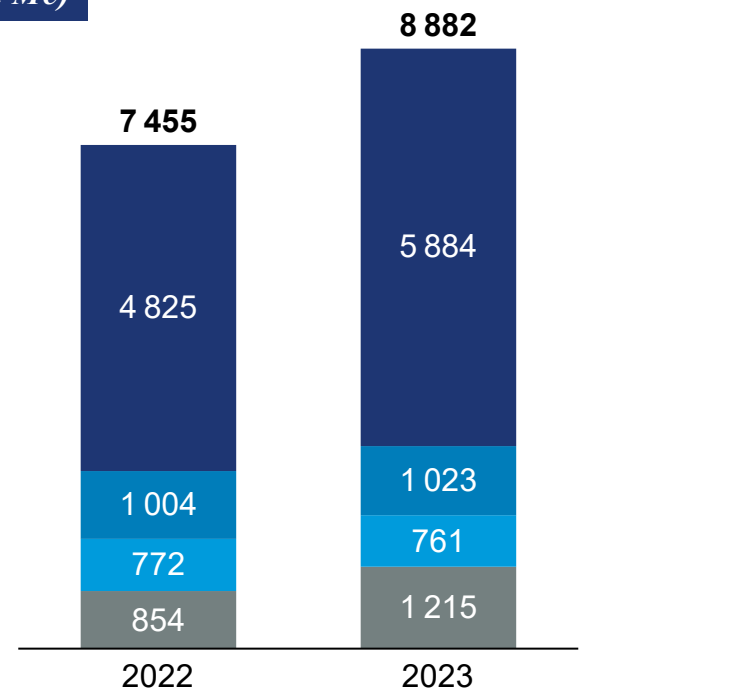
# Comptes consolidés : bilan 2023

## Actif (en M€)



- Participations non consolidées
- Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)
- Autres actifs

## Passif (en M€)



- Capitaux propres
- Dettes financières
- Engagement de capital investissement
- Autres passifs



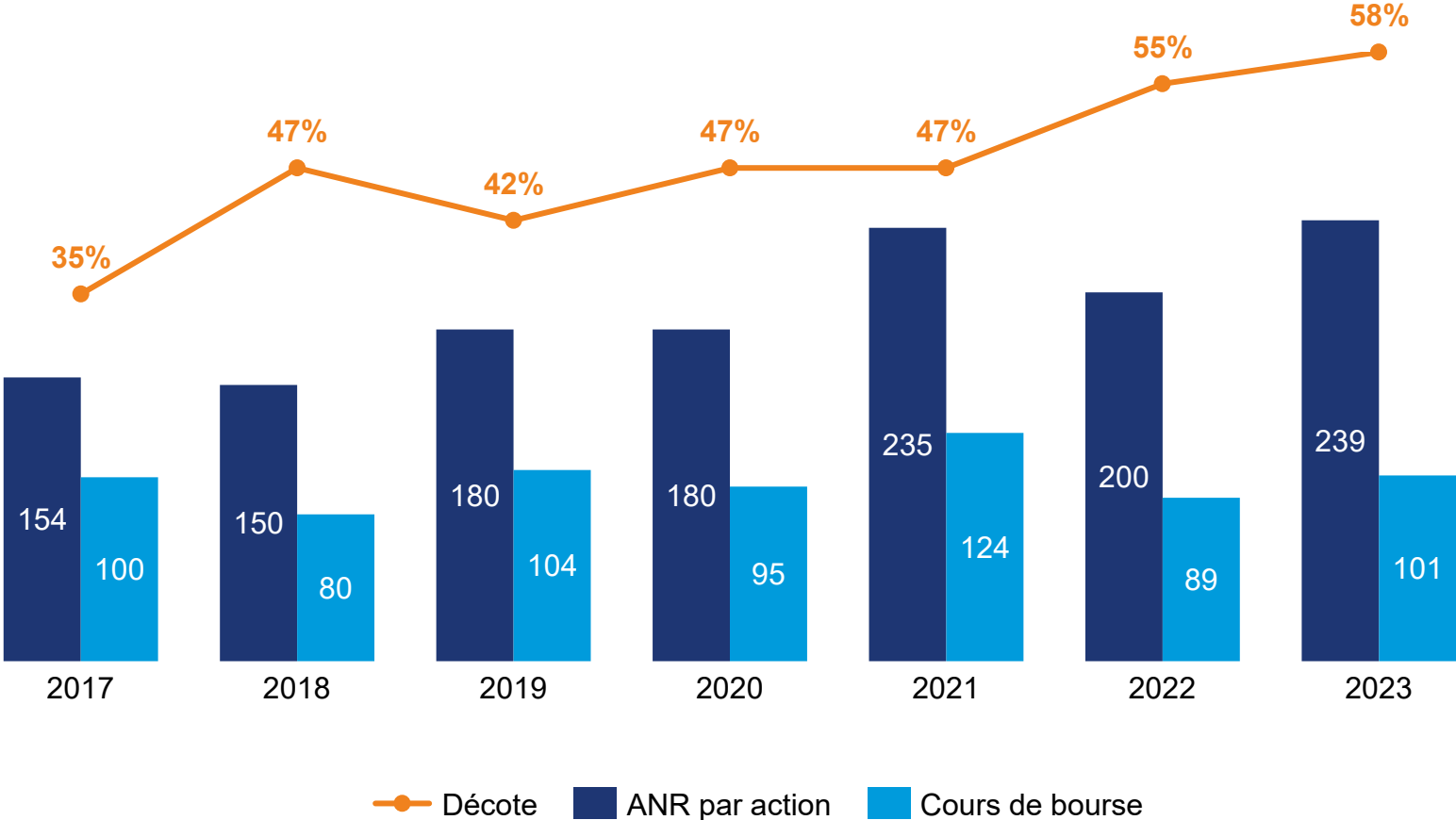
# Comptes consolidés : compte de résultat 2023

	31/12/2023	31/12/2022
Produits des immobilisations financières	270,6	308,7
Produits des immeubles de placement	0,3	12,8
<b>Produits d'activités</b>	<b>270,9</b>	<b>321,5</b>
Frais d'administration générale	(40,5)	(36,4)
Autres produits financiers	(10,2)	21,7
Coût de l'endettement financier	(27,8)	(28,2)
<b>Résultat des sociétés intégrées avant impôt</b>	<b>192,4</b>	<b>278,6</b>
Part dans le résultat net des entreprises associées	(7,1)	24,2
<b>Résultat net consolidé avant impôt</b>	<b>185,3</b>	<b>302,8</b>
Impôts sur les résultats	19,2	(17,0)
<b>Résultat net consolidé avant impôt</b>	<b>204,5</b>	<b>285,8</b>
<i>Dont part du groupe</i>	<i>136,6</i>	<i>237,4</i>



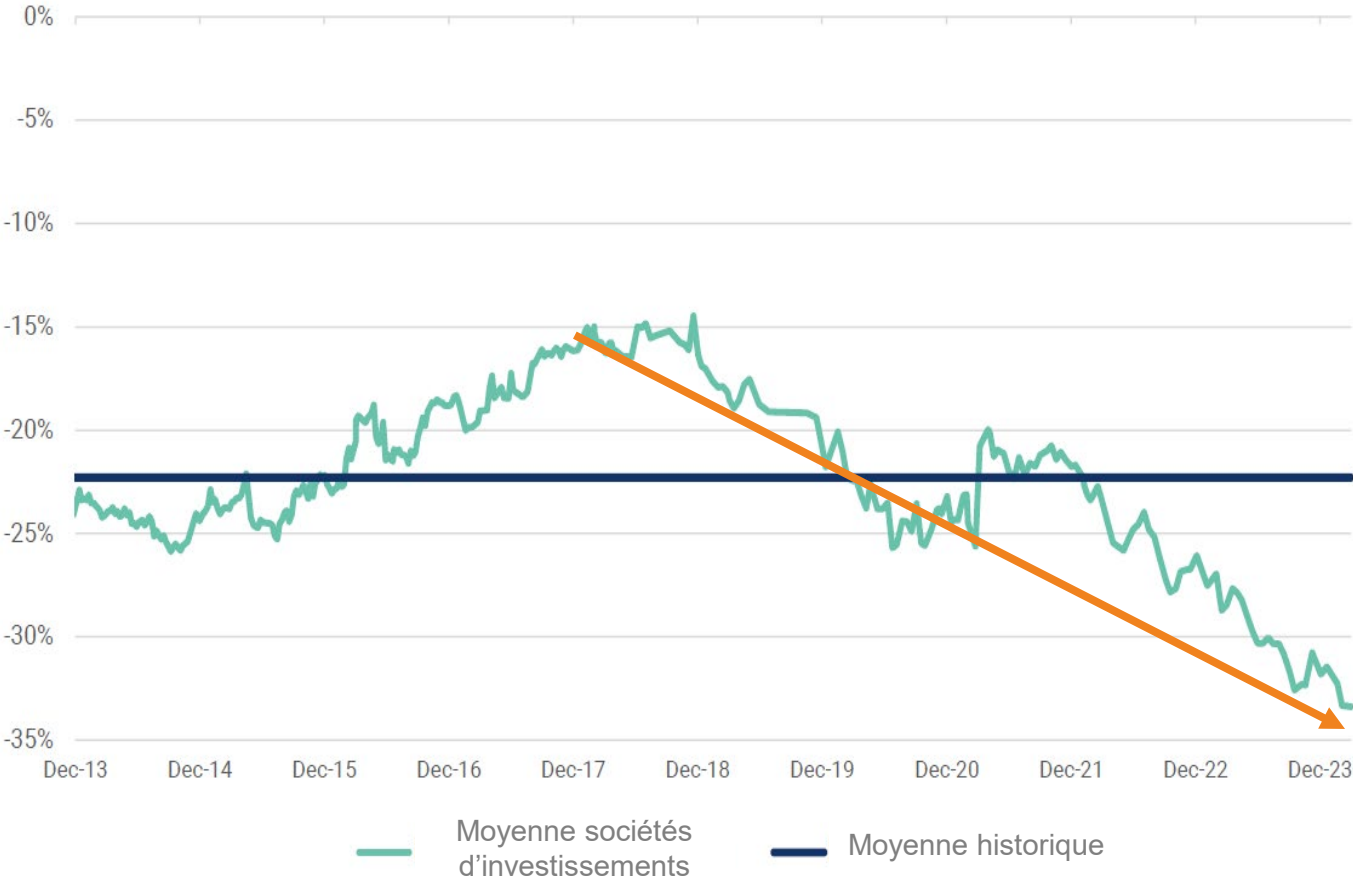
# Un cours de bourse qui ne valorise pas la croissance de l'ANR

Un cours au même niveau que fin 2017 alors que l'ANR a progressé de 55%



# Une décote qui s'est accrue comme les autres sociétés d'investissement

Les décotes des holdings se sont accrues au-delà de leur moyenne long terme depuis 3 ans

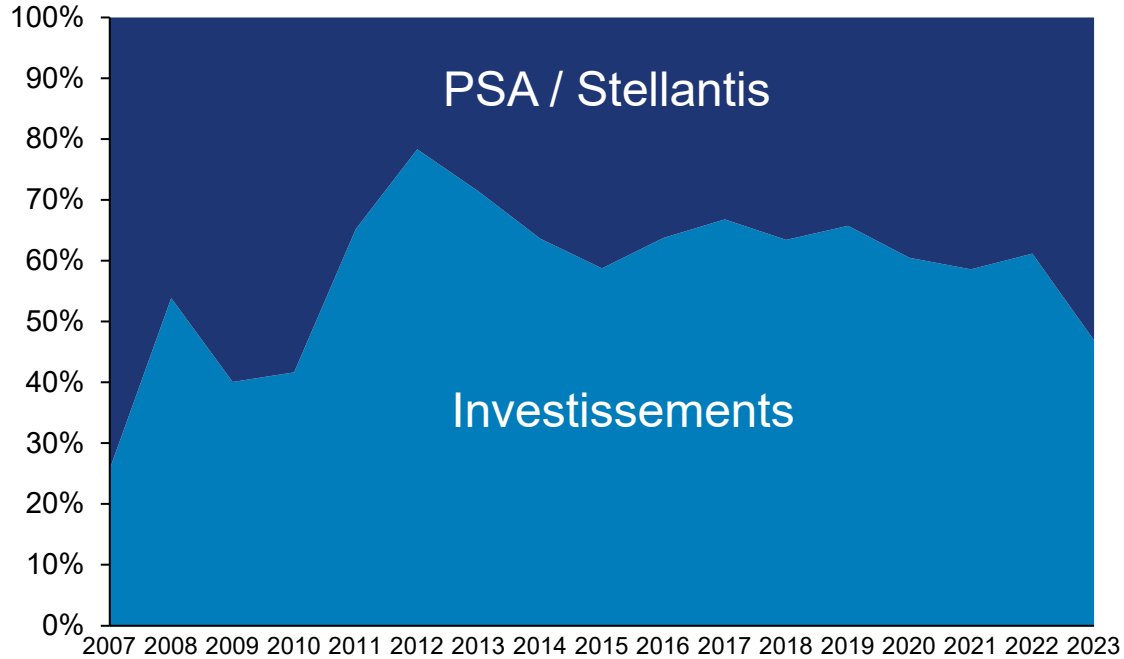


Dégradation moyenne des décotes de près de 20 points

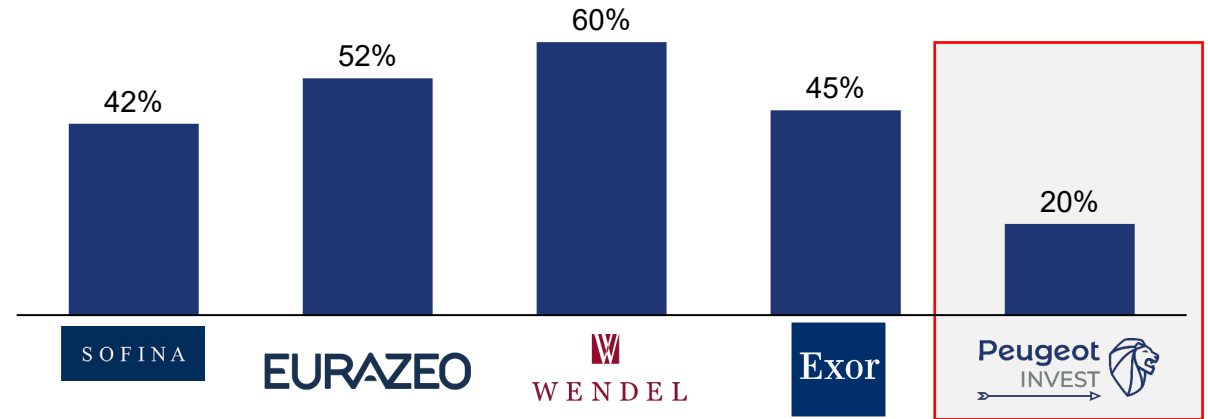


# Une décote qui s'explique principalement par 2 aspects structurels

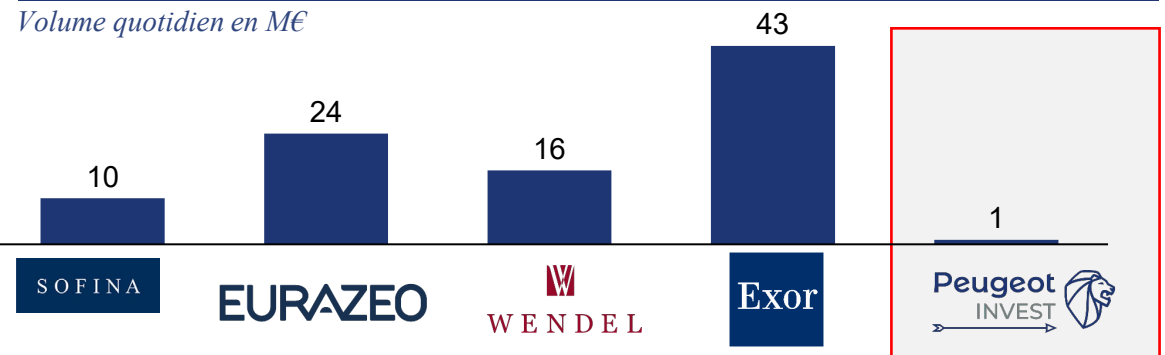
Le poids de Stellantis dans l'ABR, qui est au plus haut depuis 13 ans



Une part du flottant plus faible que les autres sociétés



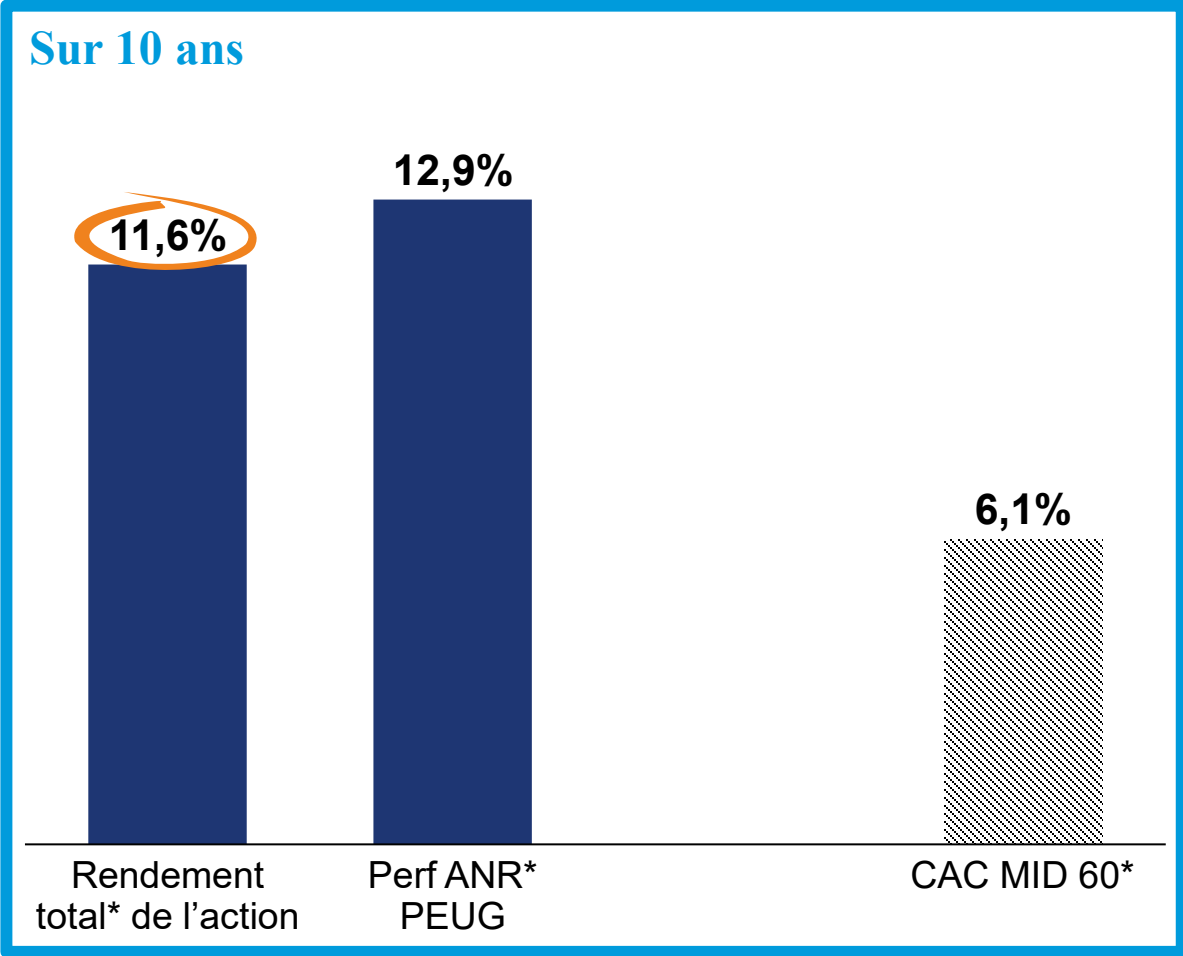
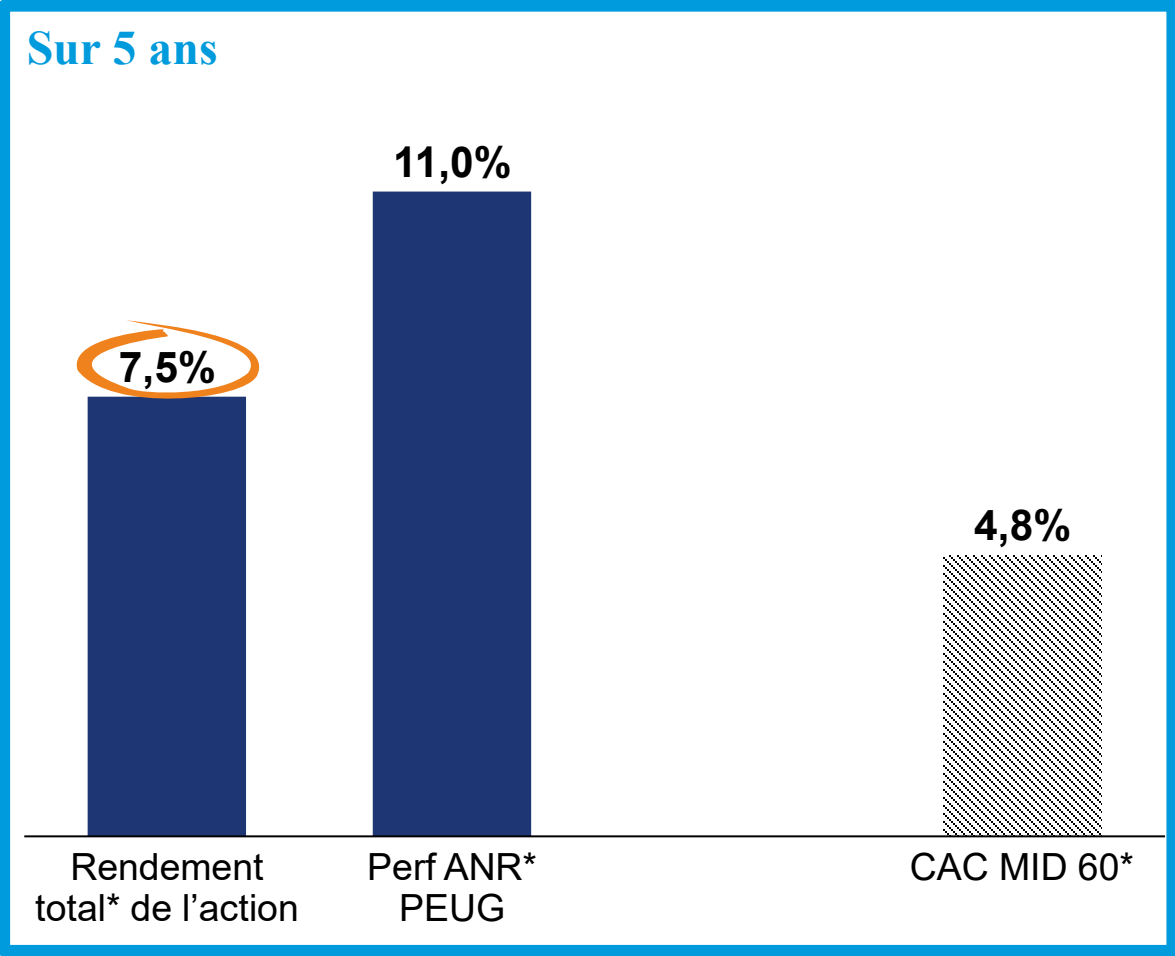
Qui se traduit par des volumes traités limités (M€ en moyenne / jour)





# Une surperformance pour l'actionnaire sur différentes périodes

Performance moyenne par an



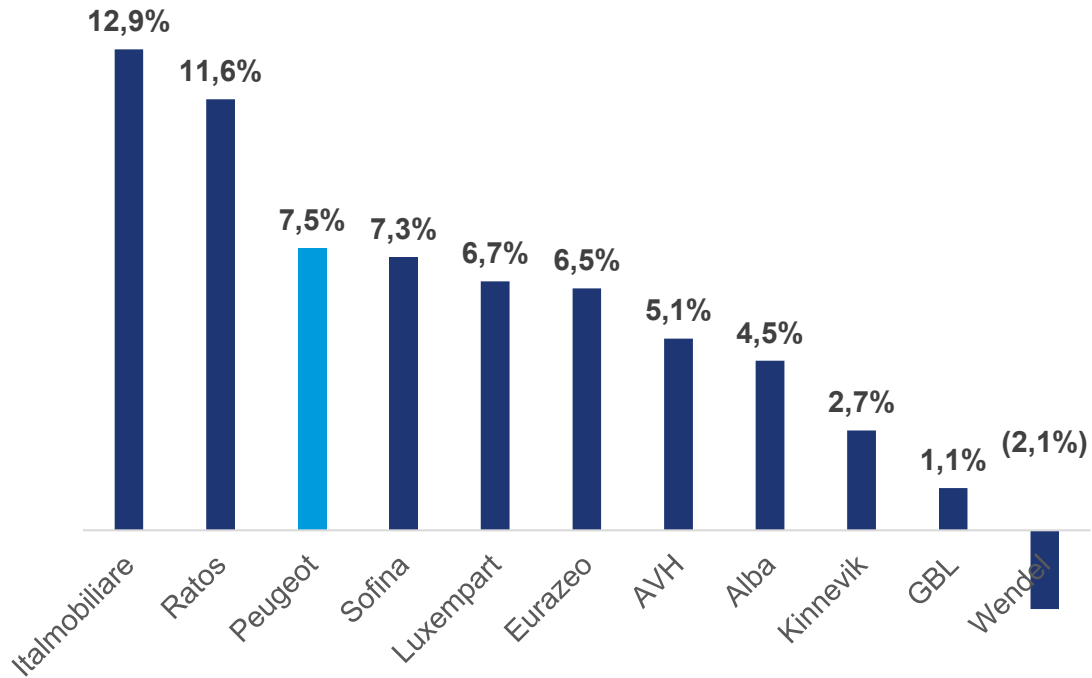
\* Dividendes réinvestis

# Une des meilleures performances pour l'actionnaire sur longue période

Performance annuelle moyenne de comparables de Peugeot Invest, dividende réinvesti

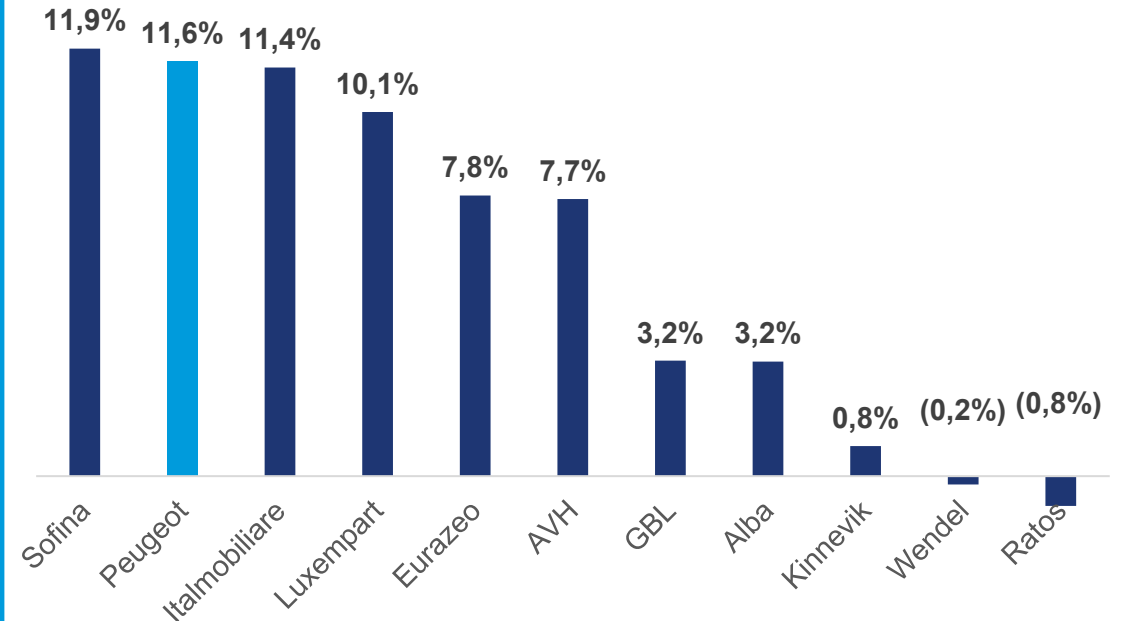
## Sur 5 ans

TSR annualisé (%) - 31/12/2018-31/12/2023

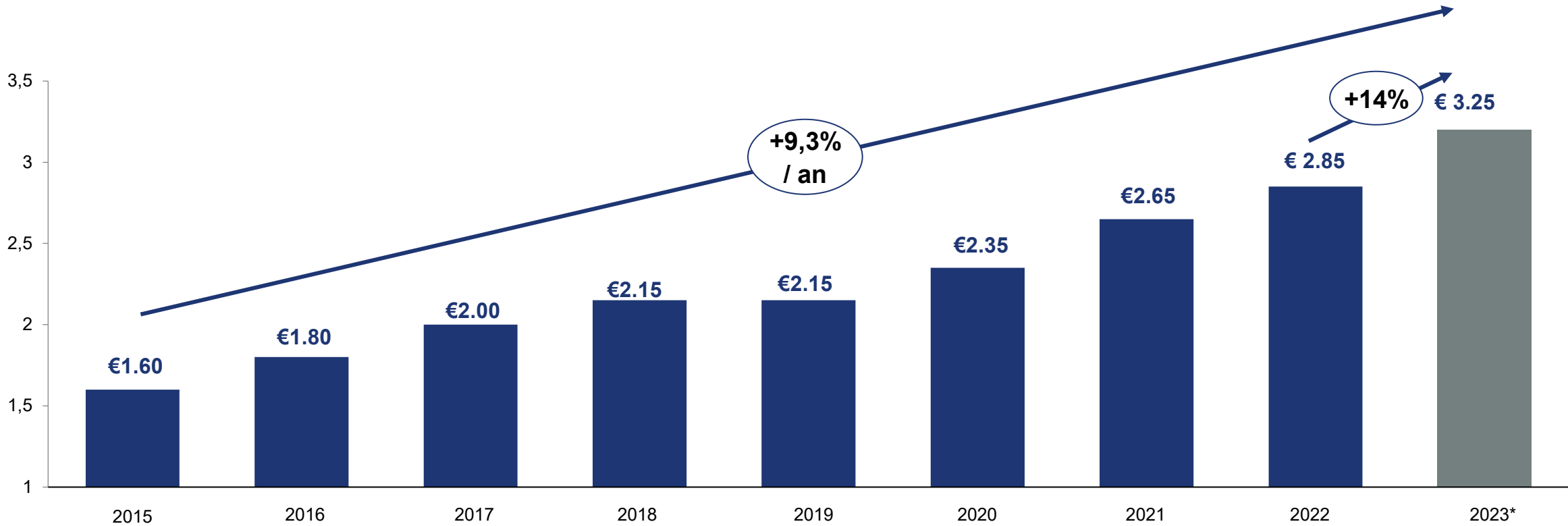


## Sur 10 ans

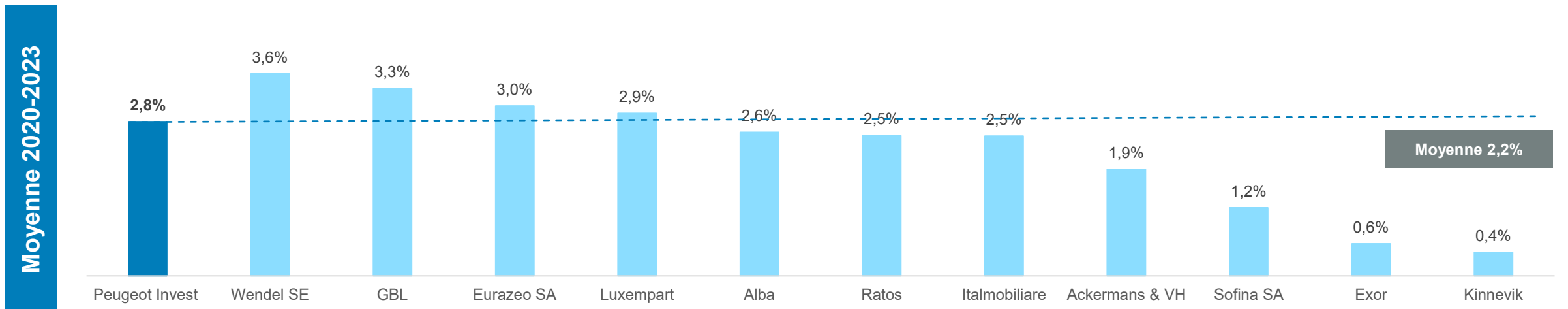
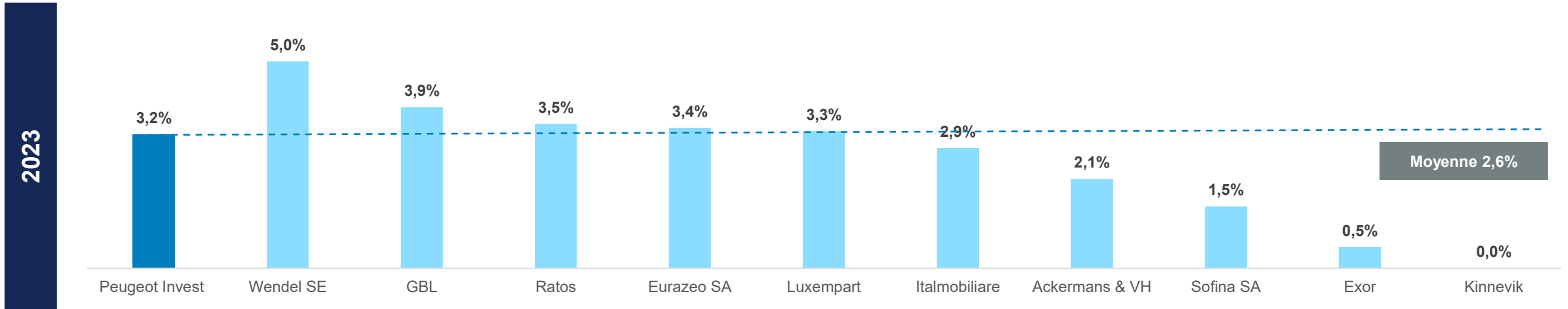
TSR annualisé (%) - 31/12/2013-31/12/2023



# Une croissance régulière et importante du dividende



# Un rendement offert aux actionnaires du même ordre que la plupart des sociétés d'investissement



Note : 1) Dividende par action au titre de l'exercice 202N / ANR par action au 31/12/202N. 2) Dividende par action au titre de l'exercice 202N / Cours de bourse au 31/12/202N. Alba n'a pas publié son dividende par action proposé au titre de 2023. Les dividendes exceptionnels d'Italmobiliare versés au titre de 2023 et 2021 ne sont pas pris en compte.

# Notre stratégie validée par la dernière étude Degroof Petercam d'avril 2024 sur 22 sociétés d'investissement

## Ce que nous faisons

Priorité du management sur la croissance de l'ANR

Verser un dividende raisonnable et en croissance régulière

## Ce que nous disons

Une décote plus élevée essentiellement due à la faible liquidité

## Ce que les analystes de Degroof Petercam en pensent

- *“Shareholder returns come from NAV growth and discount movements are irrelevant. [..]*
- *we believe NAV growth should be the main focus when investing in investment companies”*
- *“[Peugeot Invest’s] discount is near all-time highs. How ever management believes their main job is to grow the NAV. We agree with that.”*
- *“A higher dividend yield does not attract more investors but instead points towards a higher discount”*
- *“Companies with higher dividend growth receive a slightly lower discount.”*

## Ce que les analystes de Degroof Petercam en pensent

- *“Peugeot Invest (57%) : Good NAV track record but very low liquidity”*
- *“we believe there are a couple of investment companies where the liquidity is contributing to an elevated discount: Peugeot Invest (<20% free float), ...”*



# Événements 2024

# Cessions de quatre actifs

## LISI (cession partielle)

Janvier 2024

**40 M€**  
PRODUITS  
DE CESSION

**4%**  
DU CAPITAL  
VENDU

**+12%**  
CAPITAL  
FLOTTANT

## Tikehau Capital

Mars 2024

**55 M€**  
PRODUITS  
DE CESSION

**1,2x**  
PERFORMANCE

**8 ans**  
DE  
DÉTENTION

## Groupe SEB

Février 2024

**236 M€**  
PRODUITS DE  
CESSION

**4,3x**  
PERFORMANCE

**20 ans**  
DE  
DÉTENTION

## AmaWaterways

Mai 2024

**48 M\$**  
PRODUITS DE  
CESSION

**2,0x**  
PERFORMANCE


**7 ans**  
DE  
DÉTENTION



# Gouvernance



# Réunions du Conseil et de ses comités en 2023

Conseil d'administration	8 réunions		99%
Comité de la gouvernance, des nominations et des rémunérations	5 réunions		92%
Comité des investissements et des participations	4 réunions		91%
Comité financier et d'audit	3 réunions		92%
Comité du développement durable	2 réunions		100%
Executive session	1 réunion		

36%



57%



99%



# Proposition de nomination de 2 nouveaux administrateurs indépendants



**Mme Christine Dubus**

Après presque 30 ans en conseil et audit, elle travaille depuis 2018 au sein de Crédit Mutuel-CIC Equity, en charge notamment de la veille stratégique et des enjeux de prospective auprès du Directoire. Elle occupe plusieurs mandats d'administratrice, y compris en tant qu'indépendante, et participe à de nombreux travaux de l'Institut Français des Administrateurs (membre de la commission des Présidents de Comité d'audit, de la commission ESG et du groupe de travail sur l'information extra-financière).

Fondateur de Neoen, il dirige depuis 2008 en tant que président-directeur général le développement de cette société, premier producteur indépendant français d'énergies exclusivement renouvelables, implantée sur trois continents et cotée à la Bourse de Paris depuis 2018.



**M. Xavier Barbaro**

# Evolution proposée du Conseil d'administration

## Administrateurs familiaux



**Robert Peugeot**

Président du Conseil



**Pascaline Peugeot – de Dreuzy**

Administrateur



**Rodolphe Peugeot**

Administrateur



**Armand Peugeot**

Administrateur



**Edouard Peugeot**

Administrateur



**Sophie Banzet – Berets**

Administrateur



**Camille Roncoroni**

Administrateur



**Etablissements Peugeot Frères**

Représentée par son directeur général  
M. Nicolas Huet



## Administrateurs indépendants



**Anne Lange**

Administrateur



**Dominique Netter**

Administrateur



**Michel Giannuzzi**

Administrateur



**Béatrice Dumurgier**

Administrateur



**Xavier Barbaro**

Administrateur



**Christine Dubus**

Administrateur

## Censeur



**Luce Gendry**

Censeur

## Sortants




**Marie-Françoise  
Walbaum**


Administrateur



**Georges Chodron de  
Courcel**

Censeur

 Nouveaux administrateurs

 Mandats renouvelés



# Evolution de la Présidence du Conseil et de la Direction générale

## Présidence

- La Présidence du Conseil d'administration de Peugeot Invest sera assurée par M. Robert Peugeot jusqu'en mai 2025
- Un comité ad hoc a été constitué et se réunit de façon régulière à ce sujet.
- Le comité ad hoc travaille sous la supervision du Comité de la Gouvernance, des nominations et des rémunérations et avec l'aide d'un consultant extérieur.

## Direction générale

- Le mandat de Directeur Général de M. Bertrand Finet prendra fin au plus tard le 31 juillet 2024

# Rémunérations des administrateurs en 2023 et pour 2024

**2023**

**Enveloppe annuelle maximale  
votée par l'AG 2023  
1 400 000 €**



**Utilisation de l'enveloppe  
en 2023  
1 239 500 €**

**2024**

**Enveloppe annuelle et règles d'utilisation inchangées**

## **Règles d'utilisation de l'enveloppe**

### **Rôle au sein du Conseil**

- Fixe annuel de 50 000 € pour le Président,
- Fixe annuel de 20 000 € pour les administrateurs
- Fixe annuel de 35 000 € pour le censeur
- Variable de 4 000 € / réunion (hors censeur)

### **Rôle au sein des Comités**

- Fixe annuel de 15 000 € pour les Présidents de Comité
- Fixe annuel de 4 000 € pour les membres de comités
- Variable de 3 500 € / réunion



# Rémunération du Président en 2023 et pour 2024

**2023**

**Fixe  
400 000 €**



**Rémunération  
d'administrateur et  
avantages en nature**

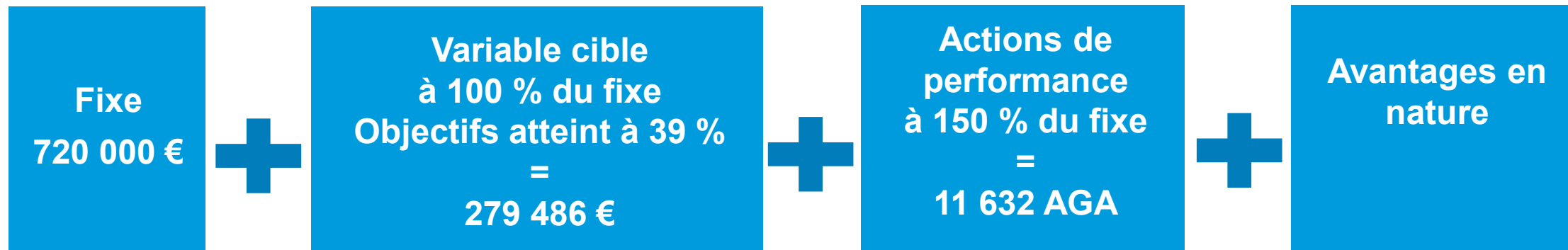
**2024**

**Rémunération inchangée**



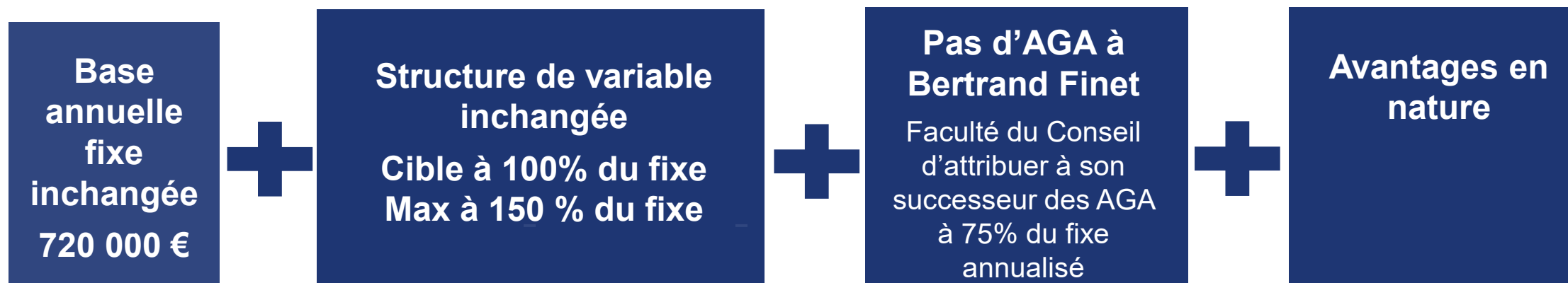
# Rémunération du Directeur général en 2023 et pour 2024

2023



2024

Applicable à Bertrand Finet puis à son successeur, au *pro rata temporis*



Indemnité de départ de Bertrand Finet de 985 212 € et levée de la condition de présence de ses plans d'AGA 2022 et 2023, qui restent soumis à des conditions de performance



# Travaux prévisionnels du Comité de la Gouvernance, des Nominations et des Rémunérations pour 2024

- Aboutissement des travaux relatifs à la succession de la Direction générale et de la Présidence
- Lancement d'une évaluation formalisée du fonctionnement du Conseil avec un organisme tiers indépendant, au titre de l'exercice 2024
- Revue du règlement intérieur du Conseil pour :
  - mieux refléter les pratiques de la Société concernant les procédures d'évaluation du Conseil et la tenue d'*executive sessions*
  - revoir à la hausse le nombre minimum d'actions devant être détenu par les administrateurs



# Rapport des commissaires aux comptes



# **Points ajoutés à l'ordre du jour à la demande de certains actionnaires**

# Points ajoutés à l'ordre du jour de l'AG

A la demande du concert minoritaire formé par Moneta, Sycomore et l'ADAM

## Point 1

- Introduction du cours de bourse et de la réduction de la décote dans les critères de rémunération des dirigeants

# Points ajoutés à l'ordre du jour de l'AG

A la demande du concert minoritaire formé par Moneta, Sycomore et l'ADAM

## Point 2

- Suspension de la politique de diversification à tout prix des actifs, le temps pour la société de nommer le « nouveau binôme de dirigeants »

# Points ajoutés à l'ordre du jour de l'AG

A la demande du concert minoritaire formé par Moneta, Sycomore et l'ADAM

## Point 3

- Modification du règlement intérieur du conseil concernant la réunion des administrateurs hors la présence des dirigeants et la procédure d'évaluation du conseil

# Points ajoutés à l'ordre du jour de l'AG

A la demande du concert minoritaire formé par Moneta, Sycomore et l'ADAM

## Point 4

➤ Transparence des conventions entre la société et l'actionnaire majoritaire

# Questions

# **Examen des résolutions ajoutées à la demande d'actionnaires**



# Résolutions proposées par un concert d'actionnaires

## Non soutenues par le Conseil d'administration de Peugeot Invest

### Résolutions A – Distribution de dividendes

- L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité de l'assemblée ordinaire, décide de fixer la distribution de dividende à 2,5 % de l'ANR de fin 2023, soit 5,97 € par action

### Résolution B - Modification des critères de rémunérations des dirigeants

- L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité de l'assemblée ordinaire, demande au conseil d'administration d'introduire le cours de bourse et la réduction de la décote par rapport à un échantillon de sociétés comparables dans les critères de rémunération des dirigeants

### Résolution C – Modifications des statuts

- L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité de l'assemblée extraordinaire, décide de modifier comme suit l'alinéa 2 de l'article 9 des statuts : « Pendant la durée de son mandat, chaque administrateur doit être propriétaire de 500 actions au moins ».





# **Vote des résolutions**

# Résolutions à caractère ordinaire

Exercice 2023

## Première résolution

➤ Examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice 2023



# Résolutions à caractère ordinaire

Exercice 2023

## Deuxième résolution

➤ Affectation du résultat de l'exercice 2023

# Résolutions à caractère ordinaire

Exercice 2023

## Troisième résolution

➤ Examen et approbation des comptes consolidés de l'exercice 2023



# Résolutions à caractère ordinaire

Exercice 2023

## Quatrième résolution

- Approbation, en application de l'article L. 225-38 du Code de commerce, du protocole d'accord transactionnel entre la société et M. Bertrand Finet, directeur général

# Résolutions à caractère ordinaire

Exercice 2023

## Cinquième résolution

➤ Approbation du rapport sur les conventions réglementées

# Résolutions à caractère ordinaire

## Renouvellement du mandat d'administrateurs et nomination de nouveaux administrateurs

### Sixième résolution

➤ Renouvellement du mandat de Mme Sophie Banzet-Béréts en qualité d'administratrice





# Résolutions à caractère ordinaire

## Renouvellement du mandat d'administrateurs et nomination de nouveaux administrateurs

### Septième résolution

- Renouvellement du mandat de M. Armand Peugeot en qualité d'administrateur



# Résolutions à caractère ordinaire

## Renouvellement du mandat d'administrateurs et nomination de nouveaux administrateurs

### Huitième résolution

- Renouvellement du mandat de M. Edouard Peugeot en qualité d'administrateur



# Résolutions à caractère ordinaire

Renouvellement du mandat d'administrateurs et nomination de nouveaux administrateurs

## Neuvième résolution

➤ Nomination de Mme Christine Dubus en qualité d'administratrice



# Résolutions à caractère ordinaire

Renouvellement du mandat d'administrateurs et nomination de nouveaux administrateurs

## Dixième résolution

➤ Nomination de M. Xavier Barbaro en qualité d'administrateur



# Résolutions à caractère ordinaire

## Rémunérations 2023 et politique de rémunération 2024 des dirigeants et mandataires sociaux

### Onzième résolution

- Examen et approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux visées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023

# Résolutions à caractère ordinaire

## Rémunérations 2023 et politique de rémunération 2024 des dirigeants et mandataires sociaux

### Douzième résolution

- Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 à M. Robert Peugeot au titre de son mandat de président du Conseil d'administration

# Résolutions à caractère ordinaire

## Rémunérations 2023 et politique de rémunération 2024 des dirigeants et mandataires sociaux

### Treizième résolution

- Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 à M. Bertrand Finet au titre de son mandat de directeur général ainsi que des conditions de cessation de ses fonctions

# Résolutions à caractère ordinaire

## Rémunérations 2023 et politique de rémunération 2024 des dirigeants et mandataires sociaux

### Quatorzième résolution

- Examen et approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2024



# Résolutions à caractère ordinaire

## Rémunérations 2023 et politique de rémunération 2024 des dirigeants et mandataires sociaux

### Quinzième résolution

- Examen et approbation de la politique de rémunération du mandat de président du Conseil d'administration pour l'exercice 2024

# Résolutions à caractère ordinaire

## Rémunérations 2023 et politique de rémunération 2024 des dirigeants et mandataires sociaux

### Seizième résolution

- Examen et approbation de la politique de rémunération du mandat de directeur général pour l'exercice 2024

# Résolutions à caractère ordinaire

## Rachat et annulation d'actions

### Dix-septième résolution

- Autorisation à consentir au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'achat par la société de ses propres actions pour un prix maximum de 180 € par action, soit un prix global maximum de 448 606 440 €

# Résolutions à caractère extraordinaire

## Rachat et annulation d'actions

### Dix-huitième résolution

- Autorisation à consentir au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'annulation d'actions détenues par la société par suite de rachat de ses propres titres

# Résolutions à caractère extraordinaire

## Autorisations et délégations financières

### Dix-neuvième résolution

- Autorisation à consentir au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions à émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, ou d'actions existantes au profit des salariés et/ou de dirigeants mandataires sociaux de la société et des entités liées, dans la limite de 3 % du capital dont un maximum de 20 % pourront être attribués aux dirigeants mandataires sociaux

# Résolutions à caractère extraordinaire

## Autorisations et délégations financières

### Vingtième résolution

- Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social d'un montant maximal de 10 000 000 € par incorporation de réserves ou de primes

# Résolutions à caractère extraordinaire

## Autorisations et délégations financières

### Vingt-et-unième résolution

- Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires

# Résolutions à caractère extraordinaire

## Autorisations et délégations financières

### Vingt-deuxième résolution

- Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, à un prix fixé selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur au jour de l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre d'une offre au public avec droit de priorité



# Résolutions à caractère extraordinaire

## Autorisations et délégations financières

### Vingt-troisième résolution

- Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, à un prix fixé selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur au jour de l'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par voie d'offre au public visé à l'article L. 411-2, 1° du Code monétaire et financier

# Résolutions à caractère extraordinaire

## Autorisations et délégations financières

### Vingt-quatrième résolution

- Autorisation à consentir au Conseil d'administration en cas d'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, de fixer le prix d'émission selon des modalités fixées par l'Assemblée générale dans la limite de 10 % du capital social

# Résolutions à caractère extraordinaire

## Autorisations et délégations financières

### Vingt-cinquième résolution

- Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec maintien ou avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'options de surallocation en cas de souscriptions excédant le nombre de titres proposés

# Résolutions à caractère extraordinaire

## Autorisations et délégations financières

### Vingt-sixième résolution

- Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital en rémunération d'apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital dans la limite de 10 % du capital social

# Résolutions à caractère extraordinaire

## Autorisations et délégations financières

### Vingt-septième résolution

- Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital en rémunération de titres apportés à toute offre publique d'échange initiée par la société

# Résolutions à caractère extraordinaire

## Autorisations et délégations financières

### Vingt-huitième résolution

- Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, au profit des adhérents de Plan(s) d'épargne d'entreprise du groupe dans la limite d'un montant nominal maximum de 500 000 €, à un prix fixé selon les dispositions du Code du travail

# Résolutions à caractère extraordinaire

## Autorisations et délégations financières

### Vingt-neuvième résolution

- Fixation des plafonds généraux des délégations de compétence à un montant nominal de 10 000 000 € pour les augmentations de capital par voie d'émission d'actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, et de 200 000 000 € pour les émissions de valeurs mobilières représentatives de créance donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance

# Résolutions à caractère ordinaire

Pouvoir pour formalités

**Trentième résolution**

➤ Pouvoir pour formalités



# Résolutions proposées par un concert d'actionnaires

Non soutenues par le Conseil d'administration de Peugeot Invest

## Résolution ordinaire

### Résolution A – Distribution de dividendes

- L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité de l'assemblée ordinaire, décide de fixer la distribution de dividende à 2,5 % de l'ANR de fin 2023, soit 5,97 € par action

# Résolutions proposées par un concert d'actionnaires

Non soutenues par le Conseil d'administration de Peugeot Invest

## Résolution ordinaire

### Résolution B - Modification des critères de rémunérations des dirigeants

- L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité de l'assemblée ordinaire, demande au conseil d'administration d'introduire le cours de bourse et la réduction de la décote par rapport à un échantillon de sociétés comparables dans les critères de rémunération des dirigeants

# Résolutions proposées par un concert d'actionnaires

Non soutenues par le Conseil d'administration de Peugeot Invest

## Résolution extraordinaire

### Résolution C – Modifications des statuts

- L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité de l'assemblée extraordinaire, décide de modifier comme suit l'alinéa 2 de l'article 9 des statuts : « Pendant la durée de son mandat, chaque administrateur doit être propriétaire de 500 actions au moins ».



# Merci de votre attention

VOS CONTACTS



**Sébastien Coquard**

Directeur général adjoint

[Sebastien.coquard@peugeot-invest.com](mailto:Sebastien.coquard@peugeot-invest.com)